



## **REGLEMENT DU LANCY TENNIS CLUB**

- 1 Seuls les membres du Lancy Tennis Club ont le droit d'accéder aux terrains.
- 2 Pour jouer il est obligatoire de s'inscrire avant de rentrer sur le terrain.
- 3 L'inscription est possible, soit à la borne avec écran tactile prévu à cet effet, soit par internet à l'adresse suivante [www.lancytennisclub.ch/](http://www.lancytennisclub.ch/), onglet "Réservation courts", soit par l'application Plugin de votre smartphone.

**En simple 60 minutes**

**En double 90 minutes**

Inscription obligatoire du ou des partenaires.

- 4 Un membre voulant inviter une personne non-membre doit impérativement entrer le nom de l'invité dans le système de réservation. Une facture lui sera envoyée ultérieurement.

**Invité adulte fr. 15.—**

**Invité junior fr. 5.—**

- 5 --- Il est impératif que l'ensemble des joueurs valide la réservation sur la borne.  
--- Les cartes sont personnelles et non transmissibles.  
--- En cas d'empêchement il est obligatoire de supprimer sa réservation afin de libérer le court. Des pénalités pourront être appliquées en cas de non respect de cette règle.
- 6 Obligation de passer le balai à la fin du temps de jeu.
- 7 Des vêtements et des chaussures de tennis sont obligatoires sur les courts.
- 8 Les membres du comité et de la commission technique se réservent le droit de sanctionner tout abus ou non-respect du règlement.

**Le Comité**

Petit-Lancy, le 16 juin 2015